

VOTRE MAIRE A VOTRE RENCONTRE

4 CITÉS-SIMONETTES (19-10-2021)

15 MOIS DE PROJETS POUR LA VILLE ET SES HABITANTS

Face à la COVID, protéger les Campinois

Mise en place d'un centre de dépistage

Mise en place d'un centre de vaccination

18 500 tests PCR réalisés en 1 année

104 032 vaccins réalisés (au 30 septembre 2021)

Face aux conséquences de l'épidémie, des mesures sociales ciblées

Des colis remis aux associations caritatives

Des colis remis aux étudiants

Un partenariat avec Intermarché

Un soutien aux plus fragiles via le CCAS

Vers une ville plus sûre

Préparation de l'arrivée de la Police Municipale

Vidéo-protection : le travail a commencé

Vers une ville plus propre

Une brigade propreté bientôt opérationnelle

Verbalisation des auteurs de dépôts sauvages

Interdiction de l'affichage sauvage

Modification des jours de collecte des encombrants pour plus d'efficacité

FOCUS QUARTIER

TRAVAUX A L'ECOLE ALBERT THOMAS

- Intervention sur la bibliothèque de l'école, remise à jour nécessaire pour que les enfants du quartier puissent accéder à tous les supports dans de bonnes conditions
- Remise à neuf de la salle d'activités.
- Mise en place d'une « salle rafraîchie », pour les périodes de fortes chaleurs.
- Installation dans le réfectoire de détecteurs de CO2, obligatoire depuis 2018

LES 4 CITES UN PATRIMOINE PRÉSERVÉ ET UN CADRE DE VIE A VALORISER

L'ensemble des 4 cités est composé d'éléments architecturaux très spécifiques, il faut valoriser ce patrimoine exceptionnel des années 20-30. La cité-jardin a reçu courant octobre le label d'intérêt régional. Il est nécessaire de travailler sur des aménagements de meilleure qualité et des réhabilitations dans les différents quartiers du secteur, en collaboration étroite avec les bailleurs dans une optique d'amélioration du cadre de vie.

Le patrimoine architecturale concerne tous les secteurs du quartier des 4 cités, et notamment avec la perspective des aménagements sur les Simonettes-nord.

AMENAGEMENT DES SIMONETTES NORD

C'est un projet en lien avec la future gare Bry-Champigny-Villiers. L'objectif est de renforcer l'attractivité économique du secteur et de la ville, de développer de l'économie et de l'emploi autour de la future gare car il y a un déficit de bassin d'activité dans l'est parisien. Il n'y aura pas de zone d'activités avec des grands immeubles, la volonté est avant tout de se focaliser sur la qualité et l'usage des bâtiments. La gare doit voir le jour en 2025, et l'interconnexion devrait être opérationnelle en 2030.

Un urbanisme maîtrisé

Exigence d'une meilleure qualité de bâti

Exigence de normes environnementales

Des hauteurs de construction revues à la baisse

Zéro artificialisation nette

Stabilisation du nombre de logements sociaux

Un nouveau centre-ville

Un îlot paysager entièrement repensé

Une nouvelle médiathèque végétalisée

Une halle gourmande

Une offre commerciale diversifiée

Un nouveau parking

Un projet ambitieux pour le Bois l'Abbé

Reconstruction du groupe scolaire Jacques Solomon

Réhabilitation et résidentialisation des logements

Construction d'une piscine intercommunale avec Chennevières

Réaménagement des espaces publics

450 millions d'investissements pour ce projet dont 270 millions uniquement pour Champigny

1^{er} chantier de rénovation urbaine dans le Val-de-Marne, le 3^e en Ile-de-France

QUESTIONS-REponses HABITANTS

Habitante, Simonettes Sud

LOGEMENT : Je serai expropriée en Juillet 2022 par la société du Grand Paris. J'ai besoin d'être accompagnée dans les démarches jusqu'à mon nouvel emménagement. Les négociations avec le Grand Paris sont faites, mais dorénavant il y a des travaux qui ont lieu jours et nuits et c'est invivable. Nous avons décidé de rester malgré tout à Champigny car nous voulons rester dans notre ville.

Monsieur le Maire

Un point régulier est fait avec la SGP et les négociations se sont faites correctement en termes de prix. Par ailleurs, les personnes qui doivent déménager ont une facilité d'accessibilité à une nouvelle résidence sur Champigny. Une aide quant à l'accompagnement jusqu'au nouvel emménagement sera apportée. Concernant les nuisances, il ne faut pas hésiter à faire remonter toutes les informations car la Municipalité échange très régulièrement avec la SGP afin de traiter ces soucis du quotidien.

Habitant, Chemin de l'Exploitation

ASSAINISSEMENT : Pas d'évacuation des eaux pluviales, en cas de fortes averses il y a d'importantes inondations (eau qui se répand dans le sous-sol).

STATIONNEMENT : Présence de voitures ventouses qui empêchent le passage du camion benne dans notre rue déjà difficile d'accès de par sa configuration.

Monsieur le Maire

ASSAINISSEMENT : Le collège qui se construit juste à côté de cette rue n'a pas été pensé en fonction du quartier, l'évacuation des eaux pluviales et le ramassage des ordures ménagères n'ont pas été intégrés dans le plan d'aménagement. Mais des travaux auront lieu en 2 temps : au niveau du futur collège concernant la voirie pour faciliter l'accessibilité des collégiens, puis les réseaux d'eau pluviale d'ici 2/3 ans.

STATIONNEMENT : En ce qui concerne les voitures ventouses, les ASVP font des campagnes régulières sur ce sujet. De nombreuses voitures sont régulièrement répertoriées sur la ville et retirées (une centaine enlevée depuis septembre). Un conseil local sur la sécurité avec Mme la Préfète, est programmé. A cette occasion, une demande

Des liens resserrés avec la Société du Grand Paris

Pour des chantiers plus respectueux des Campinois

Un budget responsable

Un plan d'investissement audacieux

Des dépenses maîtrisées

L'éducation en actions

Mise en place d'un accueil du matin à partir de 7h30

Ateliers assurés par des éducateurs sportifs municipaux sur le temps scolaire

Sac de fournitures scolaires offert à la rentrée aux élèves d'élémentaire

Amélioration de l'offre alimentaire dans les cantines

Toujours plus d'activités, d'évènements

Trois journées à la mer

Reprise de Champigny plage et des cinés plein air

Exposition 1870 et lancement du « Parcours numérique »

Foire au Troc et aux cochons

Marché de Noël et décorations de Noël...

Une saison culturelle ambitieuse

Reprise annuelle de Cour & Jardin

Une programmation diversifiée et éclectique

sera faite afin qu'il y ait des interventions renforcées de la police nationale qui elle seule est habilitée à faire ces enlèvements.

Habitant, Rue Babeuf

CADRE DE VIE : Saleté importante du quartier, notamment sur la Cité Prairial. Il y a toujours de gros problèmes de stationnement sauvages rue Karl Marx et Babeuf (les camions poubelles et les pompiers ne peuvent pas accéder), de plus beaucoup d'incivilités (deal, rassemblements nocturnes)

ENSEIGNEMENT : Pourquoi la Municipalité ne soutient-elle pas le collège Lucie Aubrac en grève ?

Monsieur le Maire

CADRE DE VIE : la police nationale est régulièrement saisie, les points de deal se résorbent sur certains lieux, mais les dealers se déplacent. Il est donc nécessaire d'intervenir régulièrement. Mais il est difficile pour la police nationale d'instruire des dossiers sans preuves. La vidéo surveillance leur permettra de monter des dossiers et d'agir plus durablement. En ce qui concerne la propreté : une attention est donnée à tous les quartiers, les agents sont équipés de nouvelles machines qui leur évitent des allers retours à la déchetterie. Mais tout le monde doit être vigilant à nos espaces communs de vie.

ENSEIGNEMENT : Un courrier signé par M. le Maire et son élu a été envoyé au responsable d'établissement. Un poste de professeur a été débloqué suite à cela, mais le poste de CPE n'est toujours pas pourvu, le recteur n'a pas encore répondu.

Habitant, Rue Montfort (Simonettes sud)

CADRE DE VIE : Des problèmes de stationnement récurrents dans le secteur des Simonettes sud qui deviennent invivables. Il est parfois impossible de rentrer ou sortir de chez soi et le matin les camions poubelles ne peuvent pas accéder à la rue. Beaucoup de saletés sur le quartier mais présence trop rare des agents. Et nous subissons aussi beaucoup de travaux, après les travaux du bassin de rétention (2 ans de travaux) maintenant c'est le Grand Paris avec son lot de nuisances, poussières... Le quartier se dégrade totalement, que faire?

Monsieur le Maire

Il y a effectivement des grosses difficultés sur ce secteur en ce moment, il faut assumer le passé et le passif des décisions prises sous l'ancienne mandature. A l'époque la municipalité avait été alertée par l'opposition sur l'erreur de construire 200 logements à cet endroit.

Un soutien réaffirmé au monde associatif et sportif

Le Forum des sports et des associations a attiré près de 5 000 Campinois en septembre

Mise à l'honneur de nos trois médaillées olympiques

15 mois à votre écoute, à votre rencontre

Vos élus à votre écoute

Des réunions publiques (centre-ville, géothermie...)

Des consultations (MPT Joséphine Baker, restauration scolaire...)

L'objectif aujourd'hui est de travailler à la construction d'une nouvelle voie à sens unique, qui fluidifiera la circulation pour sortir plus aisément du secteur. En ce qui concerne les nuisances et la propreté il faut que les gens intègrent les règles de savoir vivre ensemble, car il est impossible de mettre un agent de la ville devant chaque immeuble pour ramasser les déchets. La municipalité mène régulièrement des campagnes de sensibilisation pour le respect du cadre de vie et des espaces publics.

Habitante des 4 cités

LOGEMENT : Une rénovation est prévue sur le quartier du Bois l'Abbé avec des destructions importantes. Où et comment vont être relogés les gens ? Quels financements et subventions pour réaliser les travaux et permettre les relogements ?

Monsieur le Maire

300 logements sont concernés par ce programme. Il y a un accompagnement individualisé de chaque famille concernée par un relogement. Une moitié des habitants pourra être relogés sur Champigny sur les différents programmes, l'autre moitié aura, si elle le souhaite, la possibilité d'aller sur St Maur ou le Perreux par exemple. Ceux qui souhaitent rester en priorité sur le quartier le pourront également, tout est envisageable selon la volonté des gens.

Habitante Rue Germinal

HABITAT : Il y a une fuite importante dans l'immeuble au-dessus de l'annexe cité jardins, sur la rue Germinal, depuis début octobre. Malgré de nombreux appels, à ce jour aucun signe du bailleur, les WC débordent et les eaux usées redescendent chez les voisins du dessous, ainsi que dans la mairie annexe qui est en dessous des logements. Pourquoi IDF Habitat ne répond jamais ?

Monsieur le Maire

La situation est connue car l'annexe mairie est effectivement touchée, des photos ont été prises et témoignent de la situation catastrophique. Le dialogue avec IDF habitat est compliqué, le président du bailleur social n'a pas apporté de réponses satisfaisantes. La Ville étant locataire de nombreux locaux chez ce même bailleur, les négociations sont engagées et les échanges sont très tendus. Le bailleur va de nouveau être saisi.

Habitante, Simonettes nord

URBANISME :

- Pavillons en vente dans le quartier des Simonettes préemptés par l'ancienne majorité, notamment rue des Hauts Bonne Eau, est ce que cela va continuer ? Si un propriétaire dans cette même rue décide de déposer un permis de construire, lui sera-t-il accorder?
- Quel est le devenir de la ZAC des Simonettes Nord?
- Les travaux dans la rue Eugène Varlin sont terminés mais il y a toujours des trous sur la voie, et le passage piéton au niveau de la passerelle n'a pas été remis en peinture.

STATIONNEMENT : L'école religieuse dans la rue Eugène Varlin génère des difficultés pour circuler aux heures de dépose des enfants. Il y a aussi des barrières mises sur la route les jours de prière qui empêchent l'accès aux riverains.

Monsieur le Maire

URBANISME :

- Le choix a été fait sous les anciennes mandatures de définir un périmètre de préemption au profit du SAF 94 (Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne). On ne peut pas aujourd'hui dénoncer la convention passée car le délai de rétractation est dépassé, le droit de préemption de la mairie ne peut être exercé pleinement. La Municipalité a rencontré la direction du SAF afin de définir les zones et les règles : si un propriétaire est d'accord pour vendre le SAF rachète le bien, et inversement si le propriétaire ne veut pas vendre il peut rester. Pour rappel un projet de construction d'un Auchan a été annulé, ainsi qu'un projet de construction d'un ensemble mélangeant activités économiques et logements.
- La Ville échange également avec la SADEV (qui possède le contrat d'aménagement). L'arrivée des compagnons du tour de France est confirmée, mais il reste un travail plus global à engager en lien avec la ville de Villiers. L'objectif est de créer un pôle d'excellence des métiers du bâtiment, du développement durable et des énergies renouvelables (il y a 150 entreprises qui interviennent sur ces secteurs à Champigny). L'objectif est de développer de l'emploi et conserver la dimension économique de ce secteur, tout cela en faisant le lien avec la future gare (création d'une nouvelle rue). Ce sera peut-être le moment pour revoir aussi l'école Danielle Casanova et d'autres modifications dans le secteur, les passerelles et ponts par exemple (notamment le pont des Ratrais).
- La rue Eugène Varlin a été traitée pour l'assainissement et la remise en peinture du passage piéton qui va être faite (146 écoliers fréquentent cette école donc il y a urgence à sécuriser l'endroit).

Habitant, cité-jardin

INSTALLATIONS SPORTIVES : Il y a beaucoup de problèmes de nuisances et de squat rues Babeuf et Karl Marx, générés probablement par un manque d'espaces verts dans le quartier et un déficit de structures sportives pour les jeunes sur les 4 Cités, alors que c'est fortement souhaité par la population du quartier. Des projets d'aménagement dans le quartier sont-ils prévus en ce sens ?

Monsieur le Maire

Sur l'esplanade Bazin qui longe la résidence des Boullereaux il est possible d'installer un City Stade et d'autres équipements car cela manque effectivement au quartier. Des discussions avec la DIRIF ont lieu dans ce sens, ainsi que sur la question de la végétalisation des espaces de parking. Concernant les nuisances, il est effectivement important de poursuivre le travail de terrain engagé avec la police nationale.

Habitant à la Parenthèse Verte (Campinoise depuis 6 mois)

EQUIPEMENTS : Une crèche collective ou municipale est-elle prévue sur ce quartier ? Il y a peu de commerces de proximité dans le secteur (à part une boulangerie et un tabac), ce qui engendre une forte sensation d'isolement. Le quartier se densifie et il y a un grand besoin de dynamisation dans ce secteur.

TRANSPORTS : Difficile de se rendre à la gare, le bus 106 passe souvent 1 fois sur 2 et il n'y a pas de vélib.

Monsieur le Maire

EQUIPEMENTS : L'immeuble est surdimensionné, l'alerte avait été donnée à l'époque de la construction sous l'ancienne mandature. Les locaux appartiennent au bailleur « Séquence » qui assure que les futurs pieds d'immeubles auront des commerces ou activités médicales. Il y aura aussi une crèche privée (24 berceaux), ainsi qu'un médecin, qui sont prévus. Le futur projet prévoit la création d'un magasin de proximité plus important.

TRANSPORTS : Le réseau de desserte des bus doit être revu sur l'ensemble de Champigny, le travail est en cours.

Habitant des 4 Cités

INSTALLATIONS SPORTIVES : Quels sont les projets pour les enfants, les jeunes concernant les installations sportives, rien n'est proposé pour les jeunes dans notre quartier.

EMPLOI : J'ai envoyé plusieurs candidatures spontanées à la Mairie de Champigny mais n'ai jamais eu de réponse.

Monsieur le Maire

INSTALLATIONS SPORTIVES : Très favorable à l'installation d'une structure sportive par exemple sur l'esplanade Bazin mais il faut d'abord obtenir l'accord de l'Etat. Une rencontre est prévue avec le directeur des autoroutes afin d'échanger sur d'éventuels aménagements (l'esplanade Bazin se situe au-dessus de l'autoroute A4).

EMPLOI : Des postes sont à pourvoir assez régulièrement dans les services municipaux, il faut se rendre sur le site de la Ville afin de postuler. Mais au-delà de la mairie, l'objectif est de créer de l'emploi sur la ville en faisant venir des nouvelles entreprises, l'arrivée du Grand Paris va faciliter la création d'un bassin d'emplois.

Habitante Rue F. De Pressensé

STATIONNEMENT : Il y a de gros problèmes de stationnement dans la Rue Francis De Pressensé et 3 ans d'attente chez Valophis pour avoir une place parking. De plus, les espaces verts avoisinants sont souillés, pourquoi ne pas remettre des places de parking à cet endroit ?

LOGEMENT : Problèmes d'isolation dans les petits pavillons des cités jardins, avec une importante perte énergétique. Les pavillons seront-ils isolés prochainement ?

Monsieur le Maire

STATIONNEMENT : Le problème de stationnement est bien connu, car à l'époque de la construction des pavillons (1930) il y avait très peu de voitures, les places de parking n'étaient pas nécessaires. Or désormais, les besoins en stationnement sont bien plus importants. Un travail sur les questions de stationnement à l'échelle globale de la ville est enclenché, intégrant également la question des épaves à régler en lien avec les ASVP et la PN, les premiers résultats sont positifs. L'entretien des espaces verts est à revoir avec Valophis, qui ne seront pas supprimés pour construire un parking.

LOGEMENT : Les maisons des cités jardins, en tant que site classé ne peuvent être modifiées, par conséquent il n'est pas possible de les isoler de l'extérieur. Il reste néanmoins possible d'isoler de l'intérieur mais cela va engendrer une perte de la surface habitable. S'il y a une demande forte des habitants au sujet de l'isolation : le dossier sera porté à Valophis, avec des aides et financements possibles de l'ADEM. Le nouveau président de Valophis a annoncé qu'une rénovation énergétique est prévue pour les bâtiments sur l'avenue de la République.

Habitant, 4 Cités

COMMERCES : L'absence de distributeur de billets aux alentours est un problème.

JEUNESSE : Pour les jeunes de 19 à 25 ans, quelles solutions sont proposées dans le domaine de l'emploi et pour un accompagnement plus global ?

Monsieur le Maire

COMMERCES : Les banques regroupent l'ensemble de leurs activités sur les points majeurs comme les centres villes. De plus, elles ont tendance à fermer des agences depuis la crise sanitaire. Des démarches sont engagées avec Intermarché pour l'installation d'un distributeur automatique mais cette enseigne de grande distribution n'a pas de réseau bancaire, ce qui complexifie l'aboutissement de ce projet.

JEUNESSE : Monsieur le Maire est également le président de la mission locale, dont les équipes mettent tout en œuvre pour faciliter l'orientation et la réussite des jeunes campinois. La garantie jeunes mise en place par le Gouvernement a permis à 500 jeunes de trouver une solution concrète à leurs demandes. Tout est loin d'être réglé, mais les choses avancent dans le bon sens.

Pour créer des emplois, il faut faire venir des entreprises et un travail important est en cours sur ce sujet, avec une exigence de la ville, pour que les futures entreprises priorisent le recrutement de jeunes Campinois et les forment. Il ne faut pas hésiter à franchir la porte de la mission locale pour trouver un accompagnement vers l'emploi.

Habitant, Clos du pré de l'étang

LOGEMENT : Dans la ville il y a plusieurs milliers de demandeurs de logements. Je pense aux jeunes qui ont envie de rester dans leur ville comme leurs parents et aux gens qui ne viennent pas en réunion, qui ne s'expriment pas mais qui craignent de ne pouvoir vivre dans le futur Champigny. Avec de nouveaux logements à 6000 euros le m², tout le monde ne pourra plus se loger à Champigny.

Monsieur le Maire

Sur le relogement des habitants du Bois l'Abbé, il n'a jamais été question d'imposer une ville, il leur est simplement proposé des logements à St Maur, notamment. Mais les habitants souhaitant rester sur le quartier le pourront aussi. Un questionnaire a été distribué sur le quartier à ce propos et 30% ont répondu souhaiter partir de la ville. Le projet de l'îlot Jaurès qui n'est pas du fait de la nouvelle municipalité en place et les logements sont déjà à 6000 euros du m². Sur la ville il y a 42% de logements sociaux, il n'est plus possible d'en construire davantage, il faut que les autres villes alentour fassent aussi la démarche de prendre en charge ce type de logements. Il faut savoir que le logement social n'est pas soumis à la taxe foncière, qui sert par exemple au financement des futures écoles ou autres équipements. C'est pourquoi la diversification est primordiale pour la ville.

Habitant, cité jardins

PROJETS URBAINS : Le parking en centre-ville, sera-t-il payant, en zone bleue ou accessible à tous ?

Le projet du Bois l'Abbé intègre-t-il un projet de médiathèque ?

COMMERCES : Outre la volonté d'installer des nouveaux commerces en centre-ville, en sera-t-il de même sur le quartier des 4 Cités et les autres quartiers ? Le local de l'ancien commissariat va-t-il devenir un centre de santé, et si oui à quelle échéance ?

SECURITE : Les incivilités et squats sont de plus en plus réguliers sur le quartier, la Municipalité va-t-elle rouvrir le Commissariat ?

Monsieur le Maire

PROJETS URBAINS : Le parking sera effectivement payant, le tarif est en discussion avec l'opérateur. En ce qui concerne la médiathèque, il n'a jamais été question qu'elle soit sur le quartier du Bois l'Abbé mais sur le haut de Champigny, c'est-à-dire en bordure des différents quartiers du secteur Haut (Mordacs, Bois l'Abbé, Coeuilly). Dans le cadre du projet de l'ANRU 2, la Municipalité demande un accompagnement financier de l'Etat en ce sens.

COMMERCES : La Municipalité souhaite l'installation de commerces qui correspondent aux besoins des habitants qui se sont exprimés de façon très précise (fromager, poissonnier, boucher traditionnel, traiteur).

Il y aura bien un centre de santé qui verra le jour dans le local de l'antenne du commissariat sur l'avenue de la République mais il n'y a pas d'échéance précise pour le moment car des travaux sont nécessaires.

SECURITE : Il n'y avait pas de commissariat en tant que tel, car ces locaux n'étaient pas ouverts 24/24. Il s'agissait d'un bureau permettant d'assurer certaines démarches administratives et les dépôts de plaintes. Dans le cadre du plan Vigipirate il est plutôt d'actualité de regrouper les forces de Police afin

de densifier les équipes, c'est pourquoi le commissariat du haut sera renforcé. Une demande de renfort des effectifs auprès l'Etat a été faite en ce sens.